



Commune de Montagny

Décembre 2016 - No 6

L'Édito du Syndic

Chères Montaniacoises, chers Montaniacois,

Prenez soin de lire ce bulletin qui vous apportera certainement nombre de petites informations quant à votre commune !

Malgré la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) ou le futur Plan directeur cantonal (PDCn), Montagny va continuer à se développer...dans le contexte de l'agglôY et de ses potentialités. Si, Chamard avec son plan directeur localisé et son plan partiel d'affectation est bien sur les rails, par contre la « zone de la Borette » reste hélas en standby.

De nombreux dossiers sont en cours ou menés à satisfaction, surtout lorsque la Commune en a la pleine maîtrise ; pensons-là par exemple aux nouveaux panneaux solaires sur la « Grande salle », d'autres sont à prévoir sur d'autres bâtiments publics...ou encore verra-t-on bientôt de nouveaux aménagements sportifs (pistes de 100 m. ou encore pour le saut en longueur) ? Affaires à suivre...

Il est bon de se rappeler surtout les agréables instants passés ensemble à la Fête de la Musique qui a pu se dérouler dans de bonnes conditions malgré une matinée encore très pluvieuse ; vous avez été nombreux à venir écouter les musiciens du Nordband et ceux de la commune neuchâteloise de « Millevignes » ! De quoi trinquer...

Il y eut, entre autres, la traditionnelle « Abbaye », la Fête nationale du 1^{er} août ou encore des moments proposés par la Jeunesse de Montagny.

La Municipalité vous a également proposé l'inauguration, au rez-de-chaussée de l'Ancien collège, d'une belle salle devenant un forum cosy, où l'on pourrait imaginer des « Conférences ou des Entretiens de Montagny »...

Quant à eux, les Séniors de la commune ont récemment eu le loisir de visiter le « Chaplin's world » avant l'agape servie à la Maison de Commune.

Début décembre, les nouveaux citoyens et les nouveaux habitants sont conviés par les Autorités afin de faire connaissance.

Le temps s'égrène si rapidement...

Sommaire :

L'Édito du Syndic	1 - 2
Conseil communal	3
Infos diverses	4 - 5
Montajoie	6
Chor'hom	7 - 8
Annonces	9 - 12

Nous vivons, tous ou presque, des journées très actives et nous voici déjà dans cette période des longues nuits d'automne et d'hiver, marquant le terme du cycle d'une année.

Il est judicieux de recommander, comme le propose notamment la police cantonale, d'illuminer de l'intérieur vos maisons ou appartements afin d'éviter le plus possible le passage de cambrioleurs profitant de locaux laissés dans la nuit totale.

De même, les lumières et les décorations du Temps de l'Avent vont égayer les cœurs et les esprits, même si parfois l'arrivée de Noël rend certaines personnes mélancoliques ; que ces dernières n'hésitent pas à l'exprimer et à ne pas rester seules...

Rappelons que cette année a vu la naissance d'une nouvelle organisation appelée « Montajoie », lancée dans le cadre de « Villages solidaires » ! Montajoie offre aussi la possibilité de nombreuses rencontres et animations.

Durant cette période, il y aura encore différents bons moments proposés par divers organismes ; dans le présent bulletin, vous trouverez tous les détails utiles et n'oubliez pas que vous êtes toujours les bienvenus !

De l'Avent brille l'Etoile dominant la proche contrée...

Et, vous découvrirez peut-être la crèche, rappelant Celle du Divin Enfant de Bethléem.

Au nom de la Municipalité et en mon nom, je vous souhaite une très lumineuse fête de Noël et tous les meilleurs vœux à l'occasion de l'An neuf !

Très cordialement,

Le Syndic Frédéric R. Rohner



Extraits de Procès-Verbaux

Séance du 13 juin 2016:

Présidence : M. Jean-Marc Cochet, président

Présents : 22 membres

Le Conseil communal de Montagny-près-Yverdon a :

- Approuvé les comptes 2015 avec **Fr. 5'160'135.36** aux revenus, **Fr. 5'159'614.34** aux charges, laissant apparaître un bénéfice de **Fr. 521.02** après amortissements, attributions et prélèvements aux fonds de réserve.
- Approuvé le rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2015.
- Adopté le préavis 47/16 relatif à une demande de crédit de **Fr. 67'000. --** pour la pose panneaux photovoltaïques sur le toit de la Grande salle.



Séance du 26 octobre 2016:

Présidence : M. Jean-Marc Cochet, président

Présents : 24 membres

Le Conseil communal de Montagny-près-Yverdon a :

- Assermenté Mme Vanessa Hautier.
- Adopté les art. 1 à 7 du préavis municipal **N°1/16** concernant l'octroi d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations immobilières et de plaider en cas de litige, dans le cadre de la Loi sur les communes.
- Adopté les art. 1 à 3 du préavis municipal **N°2/16** concernant l'octroi d'une autorisation générale de dépenses, urgentes et imprévisibles, relatives à la gestion des biens publics.
- Adopté le préavis municipal **N°3/16** concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2017 au taux inchangé de **61%** de l'impôt cantonal de base.
- Adopté les art. 1 à 3 du préavis municipal **N°4/16** relatif à la fixation des indemnités et rémunérations pour le Conseil communal et la Municipalité.



Prochaine séance du Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu

le 15.12.2016 à 20h00

A la salle du Conseil.

Nous souhaitons à toutes et à tous la cordiale bienvenue.

Ramassage du papier

Pendant la période des Fêtes de fin d'année, le ramassage des ordures aura lieu les jeudis 22 et 29 décembre 2016.

De plus, nous vous informons que **le ramassage du papier ne se fera pas en décembre.**

Concernant le ramassage du papier en général, nous vous prions de bien vouloir ficeler solidement les papiers par paquets.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et collaboration.

Service de la Voirie et des Travaux



Cartes journalières CFF Communes

La vente des cartes journalières CFF Communes est de retour.

En effet, les communes de Chamblon, Champvent, Method, Montagny, Orges, Suscévaz, Treycovagnes, Valeyres-sous-Montagny, Vugelles-la-Mothe et Vuiteboeuf se sont groupées pour acheter et mettre à disposition de la population de toute la région (pas uniquement pour les communes susmentionnées) deux cartes journalières au prix de **Fr.40.-- pièce.**

Ces cartes sont utilisables (sans ½ tarif CFF) sur tout le réseau des transports publics suisses (train, bateau, car postal, etc.)

Ces cartes journalières sont distribuées par l'entreprise

Chevalley SA (Les Métiers de la terre)
Rue Haldimand 85 à Yverdon-les-Bains
Tél. 024 / 424 11 33



Recensement des chiens

Nous vous rappelons que les propriétaires ou détenteurs de chien(s) sont tenus de le(s) déclarer au bureau communal, soit :

- Les chiens acquis ou reçus en 2016.
- Les chiens nés en 2016 et restés en leur possession.
- Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.
- Les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2016, afin que nous puissions les radier de nos fichiers.

De plus, nous vous rappelons que tous les chiens doivent être munis d'une puce électronique, posée par un vétérinaire.





Déneigement

Nous rappelons aux propriétaires de véhicules automobiles qu'ils ne doivent pas se garer en bordure des routes, cela gêne le passage de la lame à neige.

La commune ne se rend pas responsable des dégâts qui pourraient être causés aux véhicules mal parqués.

Merci de votre compréhension !

Paroisse réformée de Montagny – Champvent

Informations :

- **Dimanche 18 décembre**, à 10h à l'église de Montagny : culte animé par Chor'hom, suivi d'un apéritif.
- **Mardi 20 décembre**, de 17h30 à 20h, ouverture de la crèche située dans le garage de la Cure.
- **Mercredi 21 décembre**, Noël des familles de toute la paroisse. Après Montagny en 2014, Method en 2015, il aura lieu à Champvent. Rendez-vous à 18h30 au parking vers le terrain de foot. Cortège à travers le village, crèche vivante dans une étable et célébration à la Grande salle.
- **Samedi 24 décembre**, veillée de Noël à 23h à l'église de Method animée par « Noël en Chœur », conte, Sainte-Cène.
- **Dimanche 25 décembre**, Culte de Noël, à 10h30 à Chamblon, avec Sainte-Cène.
- **Dimanche 8 janvier**, culte à 10h à Champvent, animé par la fanfare l'Alliance de Baulmes-Champvent.



Croix-Rouge Vaudoise

La solidarité locale se conjugue au quotidien

La **Croix-Rouge** vaudoise développe ses prestations d'aide et d'accompagnement dans notre région. Elle propose ainsi aux personnes âgées vivant à domicile un service de relève bénévole pour les proches aidants et des activités individuelles favorisant le maintien du lien social.

Le tandem bénévole et bénéficiaire partage différentes activités (accompagnement aux courses, promenade ou sortie au musée par exemple). Ces dernières sont également proposées aux personnes âgées souffrant de solitude.

Le maintien à domicile, c'est d'abord sortir de chez soi. Quand il n'est plus possible de le faire seul... la Croix-Rouge vaudoise est là! Si vous êtes intéressés à vous **engager en tant que bénévole** ou à **bénéficier du service**, vous trouverez de plus amples informations sur le site internet www.croixrougevaudoise.ch ou en appelant le 021 340 00 70.

Croix-Rouge vaudoise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Montajoie



Un évènement important a marqué le projet pilote Villages Solidaires depuis l'édition du dernier bulletin communal. En phase avec le calendrier de la méthodologie développée par Pro Senectute, le projet est entré dans sa phase d'autonomisation avec le retrait de Pro Senectute au mois d'août. A Montagny, nous avons opté pour une organisation sous forme d'association et c'est le 27 juin 2016 qu'a eu lieu l'assemblée constitutive et que Montajoie a vu le jour !

Notre logo reflète les arches du local de l'Ancien Collège et le complément au logo « tous ensemble à Montagny » est une invitation à toutes les habitantes et tous les habitants de Montagny de participer à ce projet communautaire. Il n'y a pas de contraintes d'âge (!) ni d'obligation. Il y a juste la possibilité de se retrouver ponctuellement ou régulièrement selon l'envie et la disponibilité. Comme par exemple passer au local et boire un petit café le jeudi matin. Montajoie organise aussi des repas en commun et c'est ainsi que nous avons pu déguster un délicieux repas espagnol en été et une choucroute pour célébrer l'automne.

Un tableau d'affichage placé devant la porte gauche du local donne un aperçu des activités proposées.

La journée « Santé Montagny » du samedi 8 octobre 2016, organisée conjointement avec la société de gym s'est déroulée harmonieusement grâce aux quelques 60 participants qui s'étaient inscrits aux différents ateliers.

Nous tenons ici à remercier sincèrement les actifs de la gym pour nous avoir aidés gracieusement et avec le sourire à la mise en place de la grande salle pour le repas et donné quelques petits coups de main bienvenus ici et là.

La journée a débuté avec le groupe des marcheurs sportifs que nous voyons sur la photo juste avant leur départ.

Dans l'atelier « tartes et soupes » le repas de midi prenait forme pendant que le groupe de marche tranquille sillonnait les chemins de campagne derrière le village et que le groupe de Hip-hop se défoulait sur la scène de la Grande salle. Le verre de l'amitié offert par la commune nous a permis de nous souhaiter « santé » avant de partager le repas en commun qui était suivi par les ateliers de Libération des Cuirasses et de gym chinoise avec automassages.

La journée s'est clôturée par un somptueux goûter préparé par les enfants avec leurs parents.

Peu à peu notre association prend forme et vous y êtes cordialement invités !

Le temps de l'Avent approche avec ses fenêtres ou plutôt ses portes ouvertes... Réservez les mardi 6, vendredi 16 et mardi 20 décembre de 17h30 à 20h00.



Chor'hom, chœur d'hommes Yverdon - Montagny



Comme l'esprit de ses chanteurs, notre chorale est jeune. Elle a vu le jour en 2000, grâce au rassemblement des chanteurs de « La Lyre Yverdonnoise » et de « La Vigneronne » de Montagny-près-Yverdon. Quatre ans plus tard, les deux sociétés optent pour une identité commune, soit « Chor'hom » puis finissent par fusionner en 2009.

Le credo du chœur est de pouvoir nourrir et transmettre aussi longtemps que possible l'amour du chant choral dans notre région. Chor'hom est membre de la Société cantonale des chanteurs vaudois (SSCV) ainsi que du « Giron de la Plaine de l'Orbe » lequel offre un rassemblement choral festif (avec critique musical) chaque année.

La chorale compte aujourd'hui 25 chanteurs dirigés depuis cette année par Petru Casanova, un jeune pianiste aussi talentueux qu'apprécié de chacun. Les répétitions, c'est ainsi que les chanteurs nomment leurs entraînements, se font tous les mardi soir de septembre à mai. Le directeur apprécierait la connaissance du solfège pour l'apprentissage de nouvelles pièces mais ne l'exige pas. Une bonne aptitude à l'écoute (bonne oreille) facilite naturellement l'assimilation.

Elle entretient un répertoire dit typique pour chœurs d'hommes dont une bonne part est faite de compositions contemporaines romandes. Il est complété par des pièces d'origines et de sonorités variées y compris classiques. Chor'hom se produit régulièrement en public, notamment lors de ses soirées annuelles, sur invitation d'autres chorales et bien entendu devant jury lors des fêtes de chants comme celles des "girons" et des "cantonales" ou encore des "fédérales".

A relever tout de même que ces dernières années, nous avons dû accepter quelques défections de chanteurs, notamment pour des raisons de santé et d'autres engagements. L'aspect positif de la situation est que des opportunités de nous rejoindre s'offrent dans les quatre registres à des hommes intéressés par ce merveilleux et salubre passe-temps qu'est le chant choral a cappella.

Il suffit souvent de venir écouter pour adhérer.

Alors, bienvenue à une prochaine répétition qui a lieu, en principe, chaque mardi à 20h00 en la salle du Conseil communal de Montagny.

www.chorhom.ch

info@chorhom.ch

Tél. 079 211 08 25 (J.-L. Ducret, président)



Petru Casanova – Pianiste et chef de chœur



Petru Casanova débute ses études pianistiques à l'âge de 7 ans au Conservatoire de Corse Henri Tomasi (Ajaccio). Elève de Myriam Ogno, il obtient rapidement son certificat d'études musicales en piano et solfège mention très bien. Il s'ouvre à plusieurs branches musicales dont la musique de chambre et la musique ancienne. Il suit une formation en clavecin dans la classe de Catherine Zimmer et en orgue avec plusieurs Maîtres italiens.

C'est en 2009 qu'il décide de poursuivre le piano à un niveau professionnel et qu'il entre dans la classe de Jean Baptiste Fonlupt. Il choisit alors de se perfectionner au conservatoire Maurice Ravel de Paris où il est reçu dans la classe de Christophe Bukudjian et suit des cours d'analyse musicale, d'histoire de la musique, de culture musicale, d'écriture, de musique de chambre et de direction.

Il gagne le prix d'excellence du concours « jeunes talents corses classiques 2011 » et se voit invité à se produire en récital à Londres. Il donne dès lors régulièrement des récitals dans les Mairies du XIIIème ou XIXème Arrondissement de Paris. En 2012, il entre au Conservatoire à rayonnement régional de Paris et obtient son Diplôme d'Etudes Musicales de piano Médaille d'or Mention très bien. Il est ensuite reçu au prestigieux Conservatoire à rayonnement régional de St-Maur des Fossés en cycle de Perfectionnement dans la classe de Mr. Bukudjian où il obtient son Diplôme mention Très bien.

Parallèlement, il s'intéresse à la direction de chœur et entre dans la Classe de Philippe Lefèvre au CRR de St-Maur.

En 2013, il est reçu en tant que chef de Chœur au Conservatoire du 13ème arrondissement de Paris et en avril 2014 il est admis à la réputée « Haute Ecole de Musique de Genève » - site de Neuchâtel - en Bachelor of Arts dans la classe de Gottlieb Wallisch. Il est actuellement en deuxième année ainsi que dans les cours d'harmonie pratique, écriture, analyse, musique de chambre, chœur et déchiffrage de la HEM.

Depuis janvier 2016, il est heureux de se perfectionner en tant que directeur auprès de la Société de musique l'Union de Cornaux, et, récemment, de « Chor'hom » Yverdon-Montagny où il enthousiasme les chanteurs.

L'Avent

Le **temps de l'Avent** arrive bientôt ... et avec lui son temps de partage.



Pour continuer avec l'esprit Montajoie ouvert à tous et se réjouir ensemble de manière lumineuse dans l'attente de Noël, voici quelques occasions de se retrouver : Un groupe de mamans se propose d'organiser la **St-Nicolas**, tous les habitants sont les bienvenus le **mardi 6 décembre entre 17h30 et 20h00 au local du vieux collège** pour partager ce moment autour de quelques friandises.

Portes ouvertes également au même endroit le **vendredi 16 décembre entre 17h30 et 20h00** pour partager thé, vin chaud et biscuits, préparés par l'équipe de Montajoie et les dames de la couture.

Et comme ces deux dernières années, une **crèche** sera installée dans le garage de la cure.

Nouveauté cette année, la crèche sera réalisée en collaboration avec des familles de Montagny. Quelques voisins accueilleront le village près de la crèche (ou dans la salle de paroisse en cas de mauvais temps) pour un apéritif le **mardi 20 décembre entre 17h30 et 20h00**.

La crèche restera ensuite ouverte jusqu'à l'Epiphanie, le 6 janvier.

Les Concerts de Grandson

En 2017 :

22 janvier
17h
Temple de
Montagny

Ensemble Baroque de Joux
Jean-Sébastien BACH
Marina Paglieri, violon
Traverso, orgue positif, violoncelle

12 février
17h
Château de
Grandson

Ensemble Quatre-Quarts
soprano, mezzo-soprano,
ténor, baryton et piano 4 mains
Schumann, Schmitt, Schubert

19 mars
17h
Temple de
Grandson

Canticum Novum
Musiques palatines à Topkapi
Ensemble instrumental et voix
Direction : Emmanuel BARDON

02 avril
18h
Château de
Grandson

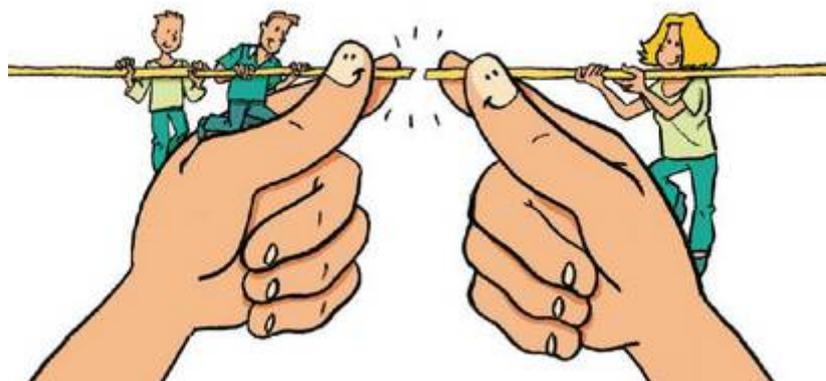
Béatrice Berrut, Camille Thomas
Duo piano, violoncelle
Ernest Bloch, Franck, Fazil Say
Schubert, Schumann, Rachmaninov

Concerts de Grandson, depuis 1983

www.concertsdegrandson.net



Prestations complémentaires cantonales pour familles - (PC Familles)



Les prestations complémentaires cantonales pour familles (PC Familles) sont en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2011. Ces aides financières aux familles leur permettent d'éviter le recours à l'aide sociale et favorisent le maintien ou l'augmentation de l'activité lucrative.

Pour qui ?

- Pour les familles qui travaillent sans arriver à couvrir les besoins essentiels de leur ménage.

Conditions

- être domicilié dans le canton de Vaud depuis 3 ans au moins et disposer d'un titre de séjour valable
- vivre en ménage commun avec des enfants âgés de moins de 16 ans
- disposer de revenus insuffisants par rapport aux dépenses de la famille, selon les normes définies dans la loi sur les prestations complémentaires cantonales pour familles (LPCFam).



Quelles prestations ?

- Les prestations complémentaires pour familles se composent d'une prestation financière (PC Familles annuelle) et du remboursement des frais de garde et de maladie dûment prouvés.

Pour plus d'informations

Agence d'assurances sociales
Rue des Pêcheurs 8a
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. : 024 557 20 00
www.vd.ch/PCFamilles

Kinésiologue diplômée

ENVIE :

- De vous sentir bien au travail, de gérer vos journées avec calme et efficacité,
- De reprendre goût à la vie, d'accueillir les « obligations quotidiennes » avec optimisme,

En résumé, accepter de faire les bons choix pour vous !

Contactez-moi :

Isabelle Pidoux Bolay

076 365 16 08 / www.kinesio-energie-yverdon.ch

En Chamard 47G, 1442 Montagny-près-Yverdon

Reconnue par plusieurs assurances maladie complémentaires



Infirmiers-ères petite enfance

0-4 ans

Infirmiers-ères petite enfance

ÉCOUTE • SOUTIEN • CONSEILS • ORIENTATION

l'allaitement

la propreté

le développement

NORD VAUDOIS - BROYE
www.avasad.ch/petite-enfance

Une équipe d'**infirmiers-ères petite enfance** vous soutient et vous accompagne durant les 4 premières années de votre enfant.

Nos prestations sont gratuites

- Visites à domicile
- Rencontres parents-enfants
- Consultations (sans rendez-vous)
- Réponse téléphonique **024 420 31 15**
Lundi – Vendredi 09H00 – 12H00 et 14H00 – 16H00
lpe.nordbroye@avasad.ch

Plus d'informations sur : www.avasad.ch/petite-enfance

Commune de Montagny



Administration communale
Ch. du Clos Lucens 1
1442 Montagny-près-Yverdon

Case postale 41
1440 Montagny-Chamard

TÉLÉPHONE :
024 447 21 71

FAX :
024 447 21 70

ADRESSE ÉLECTRONIQUE:
contact@montagny.ch

Nous sommes sur le
Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :
www.montagny.ch



Service de la Voirie

En raison d'une hospitalisation, l'employé communal, M. François Henry sera indisponible dès le 28 novembre 2016, pour une durée indéterminée.

Vous êtes priés de composer le numéro de « piquet » **078/9115757**.

Fermeture de fin d'année de l'administration communale.

Nous vous informons que nos bureaux seront fermés du

Judi 22 décembre 2016 à 12h00

Au mardi 3 janvier 2017 à 08h00

Joyeuses Fêtes de Noël

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de Noël ainsi que nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017 !

